

ÉCOLE DE RUGBY INSCRIPTION A LA SECTION ROC GIFFOIS

2024/2025

DOSSIER :

Le dossier doit nous parvenir avant **fin septembre** sous forme papier et se composer des pièces suivantes :

✓ **Le bulletin d'inscription**

- Réinscription : envoi du renouvellement de licence par mail FFR fait le **7 juillet 2024**. Un mail de la FFR vous a été envoyé pour vous donner les paramètres de connexion.
- Primo-inscription : Remplir et renvoyer le formulaire en annexe 1 pour initier la demande de licence. Un mail de la FFR vous sera envoyé suite à votre inscription sur OVALE logiciel gérant les licenciés.
- N'oubliez pas de nous donner une adresse internet valide.

✓ **Le document administratif :**

Il regroupe l' « **Autorisation parentale** » / le « **Droit à l'image** » / l'« **attestation de lecture et d'acceptation du règlement** »

Le dossier doit être déposé le mardi soir à Aurore Balanger ou à envoyer par mail à l'adresse suivante aurore.balanger@gmail.com qui compile et dispache les demandes si besoin particulier.

INSCRIPTION SUR OVALE.

ASSURANCES :

Cette saison 2 options sont proposées :

Option 2 : vous souscrivez à l'option de base liée à la licence (*recommandée pour l'école de rugby*).

Option 1 : vous pouvez souscrire à une assurance complémentaire à l'option 2. **Attention cette complémentaire est à souscrire par vos soins directement auprès de l'organisme qui gère cette assurance. Le document est disponible en téléchargement en fin de formulaire "demande d'adhésion nominative accident corporel"**.

OU :

Vous pouvez ne pas souscrire d'assurance liée à la licence (option1 et 2 précédentes).

Dans ce cas vous devez fournir les éléments d'assurance que vous avez souscrit qui prouve que cette assurance couvre bien l'activité rugby pratiquée par votre enfant et que les garanties souscrites sont au moins équivalentes à celles offertes par le contrat collectif d'assurance de personnes souscrit par la FFR. Il vous faudra joindre tous les éléments de votre assurance nécessaires à la validation par la FFR.

AUTORISATION DE SOINS :

Elle est valable pour la saison en cours et doit être renseignée à chaque saison. Elle est à télécharger dans la liste des documents en fin de formulaire, remplie et téléchargée dans le dossier une fois renseignée.

CERTIFICAT MEDICAL :

Depuis la saison dernière le certificat médical n'est plus obligatoire. Vous devez répondre au questionnaire joint dans les documents à télécharger . Si vous avez coché toutes les réponses à NON vous devez cocher la case « Questionnaire de Santé ». **Surtout ne pas télécharger le questionnaire de santé dans les cases « Document libre » ou dans la case «Certificat Médical ».**

Si une seule question appelle la réponse OUI vous devez télécharger le certificat médical au format FFR et le faire remplir et signer par le médecin traitant de votre enfant. **(pas de certificat médical sur papier libre).**

PAIEMENT DE LA COTISATION :

Le prix des cotisations n'a pas évolué cette saison. Les différentes possibilités sont données en document spécifique.

Vous bénéficiez d'une réduction de 20 euros par enfant complémentaire inscrit.

Nous laissons 2 à 3 séances de réflexions aux nouveaux inscrits pour évaluer leur motivation.

Le paiement est demandé à l'inscription pour tout le monde. L'encaissement pour les nouveaux sera effectué dès la 3^{ème} séance. Aux vacances de la Toussaint les dossiers doivent être complets.

Nous acceptons le paiement partiel des licences avec Pass'Sport.

Le paiement des cotisations peut s'effectuer de plusieurs manières :

- **Obligatoirement** par le paiement en ligne sur le site de l'OCGIF pour les licences et les dons afin de faciliter l'émission du CERFA pour les impôts.

Don en ligne <https://www.ocgif.com/boutique/don-en-ligne-6400>

Licence en ligne paiement <https://www.payasso.fr/ocgif/adhesions>

- Par chèque à l'ordre du « **ROC GIFFOIS** ». Un paiement en 2 à 3 fois reste possible : encaissement d'un chèque par mois à partir du 15 septembre.

CORRESPONDANCE INTERNET :

La nouvelle réglementation ne nous autorise plus à utiliser une adresse internet sans accord de la part de son titulaire.

Si vous cochez la case qui prévoit de ne pas nous autoriser à vous envoyer des mails alors aucun mail ne vous sera envoyé. Ce fut le cas pour certains qui n'ont pas été prévenu de certaines évolutions.

Veillez également à ce que nos adresses ne soient pas identifiées comme des SPAM vu nos envois en nombre (participation aux tournois... Aux matchs ...) utilisation de whathapps aussi pour les retours en bus horaire des matchs ...

N'hésitez pas à consulter notre site : <https://roc-giffois.ffr.fr/>

